



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT RUE GUSTAVE EIFFEL SECTION A W NUMÉROS 56 ET 57

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

- Vu** la demande d'alignement de Maître Céline GRIEU relative à la propriété de Monsieur Olivier MAMMERI sise 64 rue Notre Dame du Pré cadastrée section X D n° 92 et 95 à Pont-Audemer,
- Vu** l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** l'absence de plan d'alignement,

ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne les parcelles cadastrées section section X D n° 92 et 95 bordant la rue Notre Dame du Pré (V.C. n° 503).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire.

Fait à Pont-Audemer, le 6 janvier 2025

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en charge de l'aménagement et des travaux

Richard DUCLOS



Envoyé en préfecture le 20/01/2025

Reçu en préfecture le 20/01/2025

Publié le : plan visualisé sur cet extrait en ligne
par le centre des impôts foncier suivant :
ID : 027-200077329-20250106-ARR_0013_2025-AI



Département :
EURE

Commune :
PONT-AUDEMER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 05/12/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Centre des Finances publiques PLACE
DE LA DEMI LUNE 27405
27405 LOUVIERS CEDEX
tél. 02 32 25 71 13 -fax
plgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

